

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1951, tome 49, p. 223-230

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

EPHEMERIDES

REGARD RETROSPECTIF

La publication de notre numéro spécial ne nous a pas permis d'écrire depuis longtemps notre rubrique des « Nouvelles ». Nous y suppléons aujourd'hui en priant nos lecteurs d'excuser ce que ces lignes contiendront d'un peu anachronique mais dont nous devons toutefois faire mention au risque d'enlever un indispensable anneau à la chaîne imprescriptible des événements...

La fête de Noël a rang de patronale à l'Abbaye, étant celle de l'évêché de Bethléem. Aussi doit-on l'y célébrer avec une ferveur toute particulière. Depuis plusieurs années déjà, le Chœur mixte de la Ville, que dirige avec distinction M. le professeur Léon Athanasiadès, y assure l'exécution des chants liturgiques : ce qui ne laisse pas de relever la splendeur des cérémonies et d'élever les cœurs vers Dieu. A Noël passé, cet ensemble choral se présentait sous une forme musicale spécialement brillante et c'en était pour les auditeurs un plaisir bien vif, d'autant encore que les nouvelles orgues redonnaient à notre cathédrale cette ambiance sonore qui lui manquait depuis 1942 et qui, mêlée aux voix humaines, enserrait les prières dans un réseau de beauté et d'irrésistible ascension spirituelle... A Pâques dernier, ce fut encore ce Chœur-Mixte qui se fit entendre au cours de la messe radiodiffusée de 8 h. 45, puis au pontifical de 10 h. Cette double prestation était, cette année d'un exceptionnel mérite puisque, à quelques heures d'intervalle, elle succédait à l'office de l'église St-Sigismond où le même groupement avait déjà chanté la messe de minuit. Merci donc au Chœur paroissial de son magnifique dévouement et de vouloir bien, à la tribune abbatiale, remplacer nos élèves au temps des vacances scolaires !

Comme d'habitude, les fêtes de l'An provoquent d'abondants échanges de souhaits et de vœux. Pour notre part, nous n'avons pas manqué de faire défiler devant les yeux de notre cœur la grande famille des « Echos », demandant au Bon Dieu de bénir nos collaborateurs, nos lecteurs, nos généreux amis, de leur tisser, au cours de 1951, des jours heureux et prospères.

Au début de janvier, l'Abbaye accueillit le Conseil d'Etat venu rendre à notre Evêque-Abbé la visite qu'il lui avait

faite peu de jours auparavant. S. Exc. Mgr Haller salua ses hôtes, puis rappela ce qui rend aujourd'hui plus méritoire que jamais le rôle des maîtres : la lutte que l'on doit mener contre l'éparpillement scolaire, contre ces ennemis de l'attention et de la réflexion qui s'appellent la radio, les sports, le cinéma... au moins s'il en est fait un usage excessif et non soumis à une indispensable discipline. M. Pitteloud, président, se fit l'interprète du Gouvernement en le remerciant et en adressant à notre Maison ses compliments les meilleurs. Ses paroles, toutes débordantes de cordialité et de cette exquise bonté qui donne tant de prestige à ce haut magistrat, mirent en relief le rôle culturel que notre Abbaye et son Collège doivent jouer dans notre pays. Ces considérations se mêlèrent d'ailleurs à de traditionnelles formules de bienvenue et de souhaits, où sont enclousées notre reconnaissance, notre respectueuse amitié et l'assurance de nos prières.

HOTE DE MARQUE

Le 7 février au soir, M. Rodolphe Rubattel, conseiller fédéral, de passage à St-Maurice, voulut bien s'arrêter quelques heures chez nous et partager notre repas conventuel. S. Exc. Mgr Haller lui adressa quelques aimables compliments, soulignant entre autres que les difficultés du temps présent rendent particulièrement lourde la besogne du Gouvernement en général et celle du Département de l'Economie publique en particulier. Aussi, les membres de notre Maison se montreront-ils plus que jamais bons citoyens, défenseurs enthousiastes de la sage et si bienfaisante activité de notre Haut Conseil fédéral.

POUR PLUS DE SPLENDEUR...

Les grandes orgues de notre basilique, si belles déjà dans leur ensemble comme dans leur détail, viennent de recevoir trois nouveaux jeux — une trompette 8', un clairon 4', une bombarde 16' — dont l'inauguration put avoir lieu à Pâques. Ces jeux sont disposés en chamade, terme technique suivant lequel les tuyaux sont placés non pas verticalement comme à l'ordinaire, mais horizontalement, de manière que leur bouche s'ouvre et joue non dans la hauteur des voûtes, mais dans le sens du vaisseau de l'église.

Ces jeux sont un peu à l'orgue ce qu'est à une fanfare la clique des clairons et tambours... C'est dire que notre instrument peut déployer maintenant une puissance sonore impressionnante, digne en tous points des offices pontificaux dont la magnificence semble requérir un contexte où retentissent et vibrent les harmonies les plus solennelles, les accords les plus majestueux.

Cette adjonction importante a été réalisée par les excellents

organiers de la Maison Kuhn, à Männedorf. « Finis coronat opus ! »

A la fin janvier, on a placé à la basilique un troisième vitrail dû au grand talent du peintre Edmond Bille. Comme les précédentes, cette nouvelle verrière est consacrée à l'épopée des martyrs thébéens. On y voit les femmes chrétiennes de notre pays relever les corps des Saints et leur donner une sépulture. Ce sont des scènes de douceur et d'apaisement, dans l'esprit des « Pieta », et qui contrastent avec les premiers vitraux où nous est présenté le massacre de la Légion. Les teintes violettes et vertes y dominent, suggérant à la fois la tristesse de cette persécution et la grande espérance des moissons futures...

L'autel de S. Théodore a reçu son tableau : une toile aimablement offerte à son église cathédrale par une enfant de Salvan, Mlle Blanche Frachebourg, artiste peintre. Le saint, crossé et mitré, se tient debout au milieu d'un paysage où l'on remarque, à gauche, le rocher d'Agaune et une chapelle, souvenir de la fondation primitive de S. Théodore, et, à droite, des ceps de vigne, une brante et un rideau de peupliers, évocation du saint patron des vigneron et de l'évêque d'Octodure. Cette peinture, conçue dans le style qui convient à un autel baroque du XVIII^e siècle, achève la décoration de ce retable où sont à l'honneur S. Théodore, S. Bernard de Menthon, S. Maurice. Merci à Mademoiselle Frachebourg d'y avoir contribué par son beau talent et sa délicate générosité.

JOIES DU MINISTERE...

M. le chanoine **Paul Fleury**, Rme Prieur de l'Abbaye, a baptisé, le dimanche 8 avril, à la basilique des Martyrs, Louis-Philippe Joris, d'Aigle. C'est lui également qui naguère avait baptisé la mère et la grand-mère du nouveau-né, Mesdames Rosine Joris-Périllat et Périllat-Rittener.

Certes, il est assez rare qu'un même prêtre ait à administrer le baptême à trois générations successives. Notre vénéré Prieur en était justement et agréablement ému. Cette longévité dans le ministère l'honore singulièrement et nous l'en complimentons de tout cœur.

FIN D'ANNEE SCOLAIRE A SIERRE

A l'Ecole de Commerce de Sierre, le cycle scolaire s'achève à Pâques. Cent sept élèves ont fréquenté cet Etablissement et vingt-et-un d'entre eux ont obtenu le diplôme de fin d'études. Ces chiffres prouvent à eux seuls la vitalité de cette Maison !

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons lu le « Rapport annuel ». M. le Chanoine Boin, directeur, y blâme notamment les élèves qui, sans avoir l'intention de poursuivre leurs études, viennent suivre les cours de l'Ecole pendant un an ou deux et se lancent ensuite dans d'autres carrières. De tels élèves alourdissent des classes où ils participent à un enseignement qui, en partie du moins, ne les intéresse guère... alors qu'ils auraient tout à gagner d'achever leur école primaire qui leur donnerait une formation plus générale et donc plus apte à leur rendre service. Puis, étudiant les causes des échecs scolaires, M. Boin souligne avec la même pertinence qu'ils sont attribuables « à la paresse, la dissipation, la légèreté » et même le sport, s'il n'est pratiqué rationnellement.

Que soient vivement félicités la Direction et le Corps professoral ! Que tous, en ce début de la vingt-cinquième année d'existence de l'Ecole, poursuivent allègrement leur tâche et continuent d'assurer à leur enseignement les éminentes qualités qu'un quart de siècle lui a fidèlement reconnues !

NOS ANCIENS

MESSE JUBILAIRE

M. l'abbé **Emile Fährdrich**, curé-doyen de St-Imier, célèbre cette année ses vingt-cinq ans de prêtrise. Nous nous unissons à notre Ancien pour remercier Dieu des grâces reçues au cours de cette déjà longue étape sacerdotale et nous souhaitons à l'heureux jubilaire de poursuivre vaillamment sa féconde activité au service de l'Eglise.

DISTINCTION

Au cours d'une cérémonie solennelle qui déroula ses fastes à l'abbaye d'Hauterive et en la présence de S. Exc. Mgr Charrière, évêque du diocèse, M. Oscar Vasella, professeur à l'Université de Fribourg et ancien Recteur, a reçu les insignes de chevalier de l'ordre équestre du St-Sépulcre des mains de S. Exc. Mgr Meile, évêque de St-Gall et Grand Prieur de l'ordre pour la Suisse.

Nos respectueuses félicitations !

MISSIONS EN PAYS LOINTAINS

Quelques semaines après le Nouvel-An, le surlendemain du jour où il vint si aimablement saluer ses anciens Maîtres de l'Abbaye, M. le Dr Charles Bessero, de Fully, partait pour la Chine et la Corée. Il faisait partie d'une mission

de la Croix-Rouge suisse envoyée dans ces lointains pays où sévit la guerre avec son effroyable cortège de maladies et de détresses.

De ses précédents et récents séjours en Asie, notre Ancien avait rapporté une foule d'impressions et de souvenirs dont il voulut bien nous faire part au cours de conversations familières et privées. Nous ne doutons pas que son nouveau voyage, sans parler de ses résultats ultérieurs, soit une expérience humaine des plus intéressantes, et, à la fois, des plus méritantes.

D'autre part, nous apprenons que M. **Jean Gard**, de Sierre, géologue et docteur ès-sciences, vient de partir pour le Congo belge. La société « La minière des grands lacs africains » a confié à ce jeune ingénieur suisse la direction d'un centre d'exploitation minière dans la province de Kimi.

Nous complimentons notre cher Ancien et lui souhaitons plein succès dans sa nouvelle activité.

NOMINATIONS

Le Conseil d'Etat a désigné Me **Joseph-Marie Detorrenté**, notaire à Monthey, comme Préposé à l'Office des Poursuites de ce district. Notre Ancien succède ainsi au regretté Me Camille Mariaux.

MM. **Pierre Gay-Crosier** et **Edmond Sauthier**, qui avaient obtenu leur diplôme de notaire, ont été nommés celui-ci greffier près le Tribunal d'Entremont, celui-là conservateur du Registre foncier de l'arrondissement de Monthey.

Le « Crédit Suisse » à Zurich a appelé M. **Pascal Buclin**, docteur en droit, aux fonctions de collaborateur romand de son Département d'études financières.

Nos compliments !

PROMOTIONS MILITAIRES

Au Nouvel-An, ont été promus :

au grade de major : M. le capitaine **Wolfgang Lorétan**, de Sion ;

au grade de capitaine : M. le premier-lieutenant **Jean de Preux**, de Sierre ;

au grade de premier-lieutenant : MM. les lieutenants **Roland Bonvin**, de Sion, **Bernard Contat**, de Monthey, **Philippe Gigandet**, des Genevez (J. B.), Jacques **Hausammann**, de Bex, **Fernand Rouiller**, d'Aigle.

A tous, nos bien vives félicitations !

A LA « COUPE DE LA JOIE »

On a désigné de ce titre le concours artistique que les sections valaisannes de la J. A. C. ont organisé depuis quelques années, et qui se propose de cultiver au sein de la jeunesse de notre pays le goût pour les productions de l'esprit. Chants, monologues, pièces folkloriques en patois, créations personnelles ou autres, art du costume, caractère typiquement local : tels sont les divers points que doivent apprécier les jurys de ces joyeuses et spirituelles compétitions. Nous eûmes récemment l'occasion d'assister à l'une de ces joutes jacistes, celle qui eût lieu à Martigny-Bourg le 4 mars dernier et où s'affrontaient en demi-finale les groupements d'Hérémece, de Martigny-Croix et de Saillon. Le programme, fort bien équilibré, se déroula sous la direction de M. **François Rouiller**, de Martigny-Croix, qui fut une sorte de speaker discret et charmant. La plupart des productions méritaient nos chaleureux applaudissements. Ceux-ci se firent particulièrement vibrants quand ils s'adressèrent à deux de nos élèves : un Ancien, M. **Yvon Thurre**, de Saillon, et un Physicien de cette année, M. **Bernard Rouiller**, de Martigny-Croix, qui déclamèrent avec soin et avec un goût parfaitement adulte deux pièces excellemment choisies — « Ma vigne » et « Hugonette » — et où l'on sentait passer tour à tour l'émotion de la vie réelle et celle de l'élégance littéraire...

MARIAGES

Le 1er décembre 1950, M. **Yves Carrupt**, de Leytron, a épousé Mademoiselle Pierrette Michellod, du même village.

Le 23 décembre, M. **Henri Pitteloud**, médecin, de Nendaz, a épousé Mademoiselle Ricarda Vieweg, de Badenweiler (Bade, Allemagne).

Le 6 janvier 1951, M. **Paul Richard**, de St-Maurice, a épousé Mademoiselle Charlotte Winkler, de Sion.

Le 5 février, M. **Gérard Glasson**, journaliste, de Bulle, a épousé Mademoiselle Monique Peyraud, de Fribourg.

Le 22 février, M. **Jean Burrin**, notaire, à Chamoson, a épousé Mademoiselle Cécile Bovier, du même village.

Le 7 avril, M. **Daniel Maréchal**, de Collex-Bossy (Genève), a épousé Mademoiselle Angèle Pittet, de Sauvigny (Ain).

Le 14 avril M. **Robert Menoud**, avocat, de Bulle, a épousé Mademoiselle Marthe Fahrny, de Les Ponts-Vaulruz.

Le 21 avril, M. **André Cattin**, avocat et notaire, des Breuleux, épousera Mademoiselle Jacqueline Maître, du Noirmont.

Le 23 avril, M. **François Gobet**, de Berlens, épousera Mademoiselle Fernande Allaz, d'Echallens.

Dans le courant du même mois, **M. Marc Renaud**, de Monthey, a épousé Mademoiselle Charlotte Revaz, de Miéville-Vernayaz.

Nous nous associons à la joie de ces nouveaux époux et prions le bon Dieu de tisser à ses jeunes foyers des jours pleins de bonheur, à la mesure des souhaits que peuvent leur adresser de bien fidèles amis.

DANS LES BEAUX-ARTS

M. Antoine Poncet, à Lausanne, a obtenu le prix de sculpture offert par le Département fédéral de l'Intérieur.

Nos compliments !

PUBLICATIONS

Il n'est pas rare que nous apercevions çà et là un livre, une plaquette, voire même quelque monumental ouvrage, signé du nom d'un de nos Anciens. Faute d'en pouvoir donner ici un compte-rendu plus complet... nous signalerons sommairement au moins les ouvrages suivants :

1) M. l'abbé **Pierre Délèze**, de Nendaz : « Monographie des noms de familles de Nendaz ». L'auteur, une fois de plus, s'est penché sur le passé de son pays. Il nous livre le résultat de ses recherches en un domaine qu'il est indispensable d'explorer si l'on veut connaître l'exacte physiognomie d'une région. Nos historiens surtout seront reconnaissants à M. Délèze de ses patientes investigations.

2) M. le Dr **Germain Carnat**, médecin-vétérinaire à Delémont : « Le fer à cheval à travers l'histoire et l'archéologie ». Ce « monumental ouvrage d'histoire, d'archéologie et de science » va sortir de presse dans le courant de ce mois. Il sera une précieuse contribution à l'histoire de la civilisation, M. le Dr Carnat ayant traité son sujet dans une perspective largement humaniste. D'éminentes personnalités ont adressé à l'auteur les plus vifs éloges et leurs témoignages, cités à titre de préface, constituent la meilleure présentation de cette riche publication.

3) M. **Luciano Moroni-Stampa**, de Lugano, « vient de préparer l'édition de toutes les chartes privées concernant le Tessin, de 721 à 1100. Cet ouvrage, qui comprend cinquante-quatre planches reproduites en phototypie sur papier de grand luxe, est conçu selon les meilleures méthodes scientifiques modernes d'édition diplomatique. D'un intérêt exceptionnel pour les paléographes, les historiens, historiens du droit et philologues, il est offert aux souscripteurs sous le titre de *Codex palaeographicus Helvetiae Subalpinae*, à la librairie B. Burstein, à Lugano. » (Communication de M. le Chne J.-M. Theurillat.)

EXAMENS

UNIVERSITE DE BERNE

Final de médecine vétérinaire : M. **Gilbert Joye**, de St-Maurice.

UNIVERSITE DE FRIBOURG

Licence en droit : M. **Jean-Pierre Pitteloud**, de Sierre.

UNIVERSITE DE GENEVE

1^{er} propé de médecine : M. **Francesco Menotti**, de Pontetresa (Tessin).

UNIVERSITE DE LAUSANNE

Final d'ingénieur à l'Ecole polytechnique : M. **Joseph Torrione**, de Martigny-Ville.

2^e propé de médecine : MM. **Louis Dayer**, de Nendaz, et **Edmond Klaus**, d'Aigle.

1^{er} propé de médecine : M. **Alexandre Boitzy**, de Lausanne.

Licence H.E.C. : M. **Etienne Gard**, de Sion.

Demi-licence en droit : MM. **Bernard Cottagnoud**, de Vétroz, et **Michel Sarrasin**, de Lausanne.

UNIVERSITE DE NEUCHATEL

Licence en droit : M. **Georges Gross**, de St-Maurice, candidat au doctorat es sciences économiques.

ECOLE POLYTECHNIQUE DE ZURICH

Doctorat en chimie : M. **Jean-Louis Comte**, de Courtételle (J.B.).

1^{er} propé d'ing. : MM. **Max Besse**, de Bagnes, **Charles Cleusix**, de Leytron, et **André Bouillo**, de Zurich.

COLLEGE DE BRIGUE

Maturité classique : M. **Jacques Michelet**, de Sierre, qui voudra bien excuser les « Echos » d'avoir oublié son nom dans les numéros précédents.

A tous, nos cordiales félicitations !

CHEZ LES ETUDIANTS SUISSES

Le Comité récemment renouvelé de « Lémania », à une exception près, est formé d'Anciens de St-Maurice. Ce sont :

MM. **Daniel Pometta**, de Lausanne, président ; **Louis Dayer**, de Nendaz, secrétaire ; **Maurice Schmidt**, de Lausanne, fuchs-major.

Nos compliments et nos vœux !

G. R.